

Conseil des Arts de l'Ontario

Quand les chiffres parlent une langue inconnue des artistes

Gaston Tremblay

Number 46, Spring–March 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42932ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, G. (1988). Conseil des Arts de l'Ontario : quand les chiffres parlent une langue inconnue des artistes. *Liaison*, (46), 17–19.

Conseil des Arts de l'Ontario

Quand les chiffres parlent une langue inconnue des artistes

par Gaston Tremblay

SUDBURY

En janvier 1970, le Conseil (des Arts de l'Ontario) a engagé un responsable des affaires franco-ontariennes, afin de servir comme agent de liaison entre le Conseil et les artistes d'expression française dans la province, ainsi qu'entre les communautés artistiques de langues anglaise et française. Il faut lire et relire cet extrait de rapport annuel pour ne pas en rire. L'utilisation du mot « affaires » apparaît pour le moins suspecte. Consultez votre dictionnaire et tentez de découvrir une connotation vaguement artistique à ce mot. Peine perdue.

Le texte anglais va encore plus loin : *A close liaison between the Council and a number of government agencies is vital to the success of Franco-Ontarian affairs.* Je ne suis ni politicologue ni linguiste, mais il me semble que ce texte est on ne peut plus clair. En octobre 1970 James Cross était enlevé, le gouvernement canadien se servait de son armée pour écraser la petite révolution, tandis qu'en Ontario, *by October of 1970, the Council had developed a program for the artistic development of Franco-Ontarian affairs.*

Dans cette préface (ou devrais-je dire postface car tout avait été décidé) on parle beaucoup de liaison entre le Conseil et les artistes, entre les artistes français et anglais, entre les Ontariens et les Québécois, mais surtout entre les organismes provinciaux et fédéraux pour développer les artistes franco-ontariens. Il faut lire entre les lignes pour comprendre que le Conseil se rendait pleinement compte qu'il n'existait pas d'art ou d'artistes franco-ontariens. Devant cette dure réalité on voulait bien dépenser des gros sous pour en former et c'est ainsi que le projet Opération-ressources fut lancé.

Au cours de son premier exercice financier, le bureau des Affaires franco-ontariennes accorde 34 727 \$ à sept clients. La part du lion va aux centres culturels (61%) tandis que le théâtre récolte 31% des octrois. Le reste est partagé entre le cinéma et la musique. Ces chiffres révèlent peu, sauf le fait que les centres culturels occupent une place de choix dès le début et que le théâtre arrive bon deuxième.

L'année suivante, le budget augmente à 96 000 \$, mais Opération-ressources coûte plus de 50 000 \$. Le Centre des jeunes de Sudbury voit sa subvention coupée d'environ 15% alors que celle de la Chasse Galerie (Toronto) augmente de 100%. Cette dernière devra faire faillite au moins une fois avant que l'on cesse d'y investir des sommes astronomiques.

Deux poids, deux mesures

Un examen des budgets révèle un favoritisme flagrant à l'endroit des organismes torontois, du moins en théâtre. Le Théâtre du Petit Bonheur (devenu aujourd'hui le Théâtre français de Toronto) commence avec la moitié de la subvention du Théâtre du Nouvel Ontario, mais dès la deuxième année il dépasse le TNO. De 1971 à 1986, le Petit Bonheur reçoit 23% des fonds alloués au théâtre tandis que le TNO doit se satisfaire d'un maigre 15%.

On a souvent parlé d'André Paiement et de son grand mérite. Or, pendant qu'il dirige la troupe sudburoise (1972-1976), celle de Toronto se mérite des augmentations beaucoup plus substantielles. Au cours de ses douze premières années, le Petit Bonheur grimpe sur la pente des octrois à un angle de 41 degrés, 10 de plus que l'ascendance du TNO.

Maintenant que l'on sait quelle troupe a été la mieux traitée, il s'agit de se poser quelques questions : qui a été plus créatif? qui a produit le plus de spectacles franco-ontariens? qui nous a fait connaître le mieux à l'extérieur de l'Ontario? La réponse crève les yeux. Pourtant, le théâtre de Toronto reçoit cette année 92 000 \$ et celui de Sudbury recueille 68 000 \$.

J'ai eu l'occasion d'interviewer Richard Casavant, qui était alors agent des affaires franco-ontariennes. Son plus grand souci, à l'époque, était de faire augmenter les budgets. En fait, il a bien réussi car le budget passe de 34 000 \$ en 1971 à environ 360 000 \$ cinq ans plus tard.

Richard admet volontiers avoir utilisé tous les moyens à sa disposition pour augmenter les ressources financières du Bureau franco-ontarien. Il avoue même avoir multiplié les clients pour démontrer le besoin. Si les fonds sont gelés pendant quelques années, ils augmentent par la suite au même rythme que ceux du Conseil, se situant toujours entre 4% et 5% du budget global. Il faut préciser ici que les subventions accordées par le Bureau n'incluent pas les programmes Artistes dans les écoles, Photographie, Cinéma et Arts visuels.

On commence à percevoir, sous la direction de Richard Casavant, un début de direction artistique, une volonté d'encourager la création, la production et la diffusion des arts plutôt qu'une survie culturelle des francophones. De 1973 à 1978, d'ailleurs, la part réservée aux centres culturels chute de 39 à 32%, en faveur du théâtre et des autres disciplines artistiques. C'est que l'Opération-ressources de 1971 commence à porter ses fruits et que le Conseil a la sagesse de reconnaître ce fait.

Rapport scandaleux

Puisque personne n'a osé le dire, j'affirme que le Rapport Savard fut et demeure un scandale.

Scandale car le Conseil accepte de mandater ce groupe de consultants, mais refuse de payer les frais lui-même. Pourtant son budget passe de 6 200 000 \$ en 1976 à 9 000 000 \$ en 1977 et atteint 10 500 000 \$ en 1978. Malgré ces augmentations d'environ 80%, le Conseil fait payer la note aux organismes franco-ontariens. Voir à cet effet le tableau ci-contre qui présente le budget franco-ontarien avant (1976), pendant (1977, 1978) et après l'étude en question.

Tout le travail accompli par Richard Casavant a été enrayé pendant la période du rapport. Au cours de cette période, les crédits du Conseil augmentent vertigineusement et la part du Bureau franco-ontarien diminue singulièrement. Si nous avions su défendre notre dossier pendant ces quatre années, le budget du Bureau serait passé de 361 000 \$ à 638 000 \$ ou 5,8% du budget global de 1979. Le plus scandaleux de l'affaire c'est que les artistes individuels ont porté le gros du fardeau. Pendant les années Savard ils ont vu leurs crédits réduits de moitié. Il y eut beaucoup de jeux politiques durant cette période et les plus gros ont évidemment joué du coude, de telle sorte que les plus petits ont le plus souffert. N'est-il pas ironique qu'on ait pénalisé ceux-là mêmes pour qui le Conseil des Arts existe : les artistes...?

Je ne peux, dans le cadre de cet article, faire une critique exhaustive du rapport; je voudrais cependant m'arrêter un peu aux concepts sur lequel il repose et aux conséquences qui en découlent. Dans l'avant-propos ou Réflexions sur le mandat du groupe, les consultants écrivent que *le Conseil des Arts de l'Ontario nous a confié le mandat d'étudier la situation des arts dans l'Ontario français*. Ils ajoutent plus loin que *nous avons refusé de nous cantonner dans un sens réduit du mot « arts »*.

Les derniers chiffres

Selon les données les plus récentes (1986), les centres culturels vont maintenant chercher seulement 29% du gâteau (comparativement à 38% en 1973). J'ai assisté, en 1986, à deux sessions consultatives où j'ai entendu les commentaires suivants : *On est tanné*

Subventions du Bureau franco-ontarien

	1976	1977	1978	1979
Centres culturels	140 500	141 000	142 000	152 000
Théâtre	111 400	100 300	126 285	192 000
Musique	5 500	6 500	475	0
Arts visuels	9 780	5 600	12 500	0
Cinéma	16 800	11 000	23 637	2 300
Individus	37 200	18 200	15 899	50 735
Rapport Savard		76 304	42 000	
Spécial	4 550	5 000	4 050	
Festivals	11 250	5 000	22 390	33 175
Édition	25 000	0	13 000	33 031
Total	361 980	361 444	403 686	444 389
% du CAO	5,8 %	3,9 %	3,9 %	4,0 %

d'avoir à rencontrer des exigences artistiques pour recevoir des subventions du Conseil des Arts. On ne présente pas d'artistes franco-ontariens parce que c'est pas rentable. En coulisse quelqu'un a même ajouté : *Les centres culturels empêchent les Franco-Ontariens d'être exposés à leurs artistes.* Pas besoin de commenter ces citations; elles sont suffisamment éloquentes.

Lors de la Quinzaine ontarioise, j'ai fait remarquer à l'animateur de la Maison de la Culture du Plateau Mont-Royal qu'il nous fallait en Ontario des équipements semblables à celui qu'il dirige. Il m'a répondu : *pourtant, vous avez quinze centres culturels.* J'ai dû lui annoncer que ces derniers achetaient rarement nos shows. Ce n'est qu'une impression, mais je crois que les Maisons de la Culture de Montréal, grâce à la Quinzaine ontarioise, ont investi plus dans l'achat de spectacles franco-ontariens que leurs homologues ontariens.

Mais revenons à nos artistes, qui reçoivent maintenant 21% des subventions du Bureau franco-ontarien (comparativement à 4% en 1978). Juste part, enfin. Reste à donner une augmentation équivalente aux producteurs, c'est-à-dire aux troupes de théâtre, aux galeries et aux maisons d'édition. Il faut mettre l'importance sur la création de réseaux de distribution, car à quoi bon encourager les artistes à créer s'il n'y a pas de diffuseurs pour les aider à rejoindre leur public?

Pour des raisons personnelles et professionnelles, je m'abstiendrai de commenter le domaine de l'édition. Je

veux cependant répéter qu'il est très important de multiplier les efforts pour assurer que les écrivains franco-ontariens, qui reçoivent une aide accrue, aient plus de débouchés pour publier leurs œuvres.

Je crois qu'il est temps que le Conseil des Arts de l'Ontario révise sa politique de développement des arts chez les Franco-Ontariens. Il est temps aussi de reconnaître que le budget réservé aux arts en Ontario français n'est pas suffisant pour assurer l'épanouissement de la culture franco-ontarienne. À mon avis, une politique s'articule autour de trois pôles : la création, la production, la diffusion.

Il faut d'abord encourager les individus et les organismes à créer des œuvres artistiques originales de niveau professionnel. Une prime pourrait être accordée à ceux et celles qui désirent se spécialiser dans la création originale franco-ontarienne. En deuxième lieu, il importe de consolider les maisons actuelles de production (théâtre, danse, littérature, etc.) et de favoriser la naissance de nouveaux producteurs.

C'est une chose de dire que les arts ne sont qu'une partie de notre culture, mais de là à prétendre qu'ils sont moins que la culture... Je crois que les auteurs du rapport n'ont pas compris le sens du mot ART ou encore qu'ils l'ont compris mais qu'ils n'ont pas reconnu les arts et les artistes franco-ontariens; bref, ils en ont eu honte. Je soupçonne même que les membres du groupe d'étude étaient convaincus que les arts et les artistes n'étaient pas à la hauteur de la situation et qu'il fallait donc parler de culture. Cela m'apparaît évident lorsqu'ils com-

parent les villes de Sudbury et d'Ottawa. À l'époque, Sudbury est la capitale artistique de l'Ontario grâce au groupe CANO. Les auteurs du rapport constatent l'importance de ce mouvement, mais ils terminent leur évaluation en ces termes : *Par son style de contre-culture, son option de travailler en chapelle fermée, son manque de discipline et son goût net de scandaliser, le mouvement CANO a suscité des réactions hostiles.*

Des réactions hostiles? Mais de la part de qui? Savard et compagnie furent les premiers à lancer la pierre. Il leur fallait lapider les artistes pour promouvoir les bien-pensants et les préposés à la culture. Nous savons tous que les arts ne sont qu'une partie de notre culture, mais le groupe avait été créé précisément pour étudier cette partie, non pas le tout. S'il ne pouvait pas accepter la production artistique en Ontario, et plus particulièrement à Sudbury, il n'avait qu'à démissionner.

Ce rapport sur les arts en Ontario français est infesté de statistiques démographiques et sociologiques; il est

de plus basé sur des concepts de culture esthétisants. Un groupe de consultants ayant la moindre expertise artistique n'aurait pas pu faire autrement que de recommander au Conseil des Arts de cesser de financer les centres culturels afin de favoriser davantage la création, la production et la diffusion d'œuvres artistiques. Parallèlement, le ministère des Affaires civiles et culturelles aurait été invité à instaurer un programme d'appui aux centres culturels qui, nous le savons tous, sont essentiels.

Le plus sérieux de l'affaire, c'est que ce rapport a été utilisé par la suite par le Conseil des Arts pour déterminer certaines de ses politiques et pour justifier la présence des centres culturels dans l'enveloppe budgétaire du Bureau franco-ontarien. On se retrouve avec la situation actuelle où nos artistes sont obligés de financer la culture franco-ontarienne, et plus particulièrement les centres culturels, à même les argents qui devraient servir à la promotion des arts en Ontario français. Le rapport Savard a institutionnalisé cette anomalie, laquelle n'existe pas du côté anglophone.

Reste la diffusion ou le manque de diffusion, puisque l'Ontario français est pauvre sur le plan des réseaux de distribution. Si **Les Rogers** a sonné le glas du réseau scolaire TNO, il a aussi libéré la troupe des contraintes moralisantes de l'environnement scolaire. Contrairement à d'autres, je ne fais aucun reproche aux responsables des spectacles dans les écoles pour leur rôle dans l'affaire des Rogers. Ces gens ont à répondre aux parents des étudiants et je trouve cela tout à fait normal. Ce qui n'est pas normal, c'est que les troupes de tournée dépendent à ce point du marché scolaire.

Au nom du progrès artistique en Ontario français, il faut élaborer des stratégies de diffusion qui permettent aux artistes franco-ontariens de rejoindre en tout temps leur public. Certains diront que cette politique en trois volets a pour but d'exclure les centres culturels des programmes du Bureau franco-ontarien. Je dirais plutôt qu'elle cherche à aider nos artistes et tout organisme qui veut participer au processus de création, de production et de diffusion d'œuvres artistiques. □

MUSIQUE ET CHANSON

Deux Ontariens remportent les prix 1987 du Concours Aurèle-Séguin. Brian St-Pierre, de Saint-Albert, se classe premier dans la catégorie auteur-compositeur et sa chanson *Comme un fou* lui mérite 1 000 \$. André Lanthier, de Hearst, décroche les honneurs dans la catégorie auteur-compositeur-interprète et sa chanson *Dangereux* lui mérite aussi 1 000 \$.

Un nouveau service qui a pour nom POP-CLUB offre des disques, cassettes et disques au laser aux francophones hors Québec. Cette initiative, de Serge Fleyfel, veut rendre plus accessibles une musique et des chansons *capables de vous faire vibrer au plus profond de votre identité culturelle*. Pour commander vos enregistrements, composez le 1-800-267-3369.

Janie Myner, lauréate d'Ontario Pop en 1986, enregistre son premier 45 tours avec l'Étourneau. Les chansons gravées sont *Les Feux d'artifice* et *Consigne*.

Info flash

THÉÂTRE

C'est un comédien professionnel originaire de Timmins, André Perrier, qui a représenté le Canada au stage international multidisciplinaire tenu en France l'hiver dernier sous l'égide du Festival international du jeune théâtre universitaire. Quelque 30 stagiaires venus des États-Unis, de l'Italie, de la Suède, du Canada et de la France, entre autres, ont travaillé sous la direction de Laure Chérasse et ont présenté *Le Bourgeois gentilhomme* en Provence et en province.

Après avoir rempli des salles à Montréal et à Ottawa, *Les Feluettes* de Michel-Marc Bouchard vont faire un malheur à Paris, l'automne prochain. La plupart des comédiens originaux doivent être du voyage.

LITTÉRATURE

Grande effervescence dans les maisons d'édition de l'Outaouais ontarien et québécois. Deux romans paraissent en mars aux Éditions du Vermillon, l'un du Franco-Ontarien Paul Prud'homme, l'autre de Jean-Louis Grosmaire. Le premier porte sur les amitiés, les amours et les rivalités entre jeunes et a pour titre (provisoire) **Aventures à quinze ans**. Le second met en scène un individualiste face à l'emprise du système social contraignant, ici et ailleurs; l'ouvrage s'intitule **Un clown en hiver**.

Aux éditions Asticou, à Hull, on se prépare à présenter toute une gerbe de titres à temps pour le Salon du livre de l'Outaouais (23-27 mars). De l'Abitibien Claude Boisvert, un roman intitulé **Comme une blessure ouverte**, et de son collègue Jan Ferguson, un roman sur les extra-terrestres, **Valbadie**. On annonce aussi un récit inspiré de la mythologie amérindienne, **Le Voyage de Zomlok**, par Yvon-H. Couture. À ces titres s'ajoutent trois romans policiers par Michel Lapalme, dont **Le Puits des dalles** qui paraît en mars.